

La date limite de la FEMA est passée mais l'aide est toujours disponible

Release Date: Novembre 26, 2024

Bien que la date limite du 25 novembre pour s'inscrire auprès de la FEMA pour les personnes touchées par les violentes tempêtes de juillet soit passée, les représentants de l'agence sont toujours disponibles pour répondre aux questions et aider les habitants du Vermont à remplir leur demande. L'agence encourage également les demandeurs à rester en contact, en particulier s'ils ont changé d'adresse ou s'ils ont d'autres mises à jour à apporter à leur demande.

Pour mettre à jour votre demande ou obtenir des réponses à vos questions, appelez le service d'assistance téléphonique de la FEMA au **1-800-621-3362**. Les lignes téléphoniques fonctionnent de 7 heures à 22 heures (dans votre fuseau horaire), sept jours sur sept. L'aide est disponible dans la plupart des langues. Si vous utilisez un service de relais vidéo (VRS), un service téléphonique sous-titré ou autre, donnez à la FEMA le numéro de ce service.

Les habitants du Vermont pouvaient demander à bénéficier de deux déclarations de catastrophe distinctes. La première a eu lieu **du 9 au 11 juillet** dans les comtés désignés d'**Addison, Caledonia, Chittenden, Essex, Lamoille, Orleans et Washington**. Le second incident s'est produit **du 29 au 31 juillet** dans les comtés désignés de **Caledonia, Essex et Orleans**.

Les habitants du Vermont touchés par les *deux* tempêtes de juillet ont dû **soumettre des demandes distinctes** pour chaque événement.

Les personnes qui n'ont pas déposé leur demande avant la date limite et qui souhaitent néanmoins s'inscrire doivent présenter une justification de la raison pour laquelle elles ont manqué la date limite. Il peut s'agir d'un dossier d'hospitalisation, de maladie ou de handicap du demandeur ou d'un membre de sa famille immédiate ; du décès d'un membre de la famille ; ou de la preuve d'un voyage personnel ou professionnel qui a empêché le demandeur d'être présent dans la région pendant toute la période de présentation des demandes.



FEMA

Page 1 of 2

Les spécialistes de l'assistance de la FEMA continuent de suivre les demandeurs pour s'assurer qu'ils reçoivent tous les fonds auxquels ils ont droit. Jusqu'à présent, la FEMA a assuré le suivi de **1 706** des **2 282 demandeurs** enregistrés pour l'incident du 9 au 11 juillet, et approuvé un montant supplémentaire de **1,4 million de dollars**. Pour l'incident du 29 au 31 juillet, les spécialistes ont contacté **245** personnes inscrites sur un total de **313** et ont approuvé un montant supplémentaire de **220 000 dollars**.

Au 25 novembre, les habitants du Vermont touchés par les inondations de juillet ont reçu l'aide suivante :

- Pour le sinistre du **9 au 11 juillet**, plus de **9,1 millions de dollars** ont été approuvés.
 - **5 395 139 \$** pour le logement
 - **3 253 144 \$** pour d'autres besoins
 - **505 500 \$** pour des prêts à faible taux d'intérêt accordés par l'administration américaine des petites entreprises (SBA) en cas de catastrophe
- Pour le sinistre du **29 au 31 juillet**, plus de **1,2 million de dollars** ont été approuvés.
 - **728 185 \$** pour l'aide au logement
 - **477 183 \$** pour d'autres besoins
 - **31 200 \$** pour des prêts à faible taux d'intérêt accordés par la SBA en cas de catastrophe



FEMA

Page 2 of 2